

REPUBLIQUE FRANCAISE

2022 – 58

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
Mairie de LA CHAISE-DIEU**Séance du 14 septembre 2022, au lieu habituel,**
à 20h00**Date de la convocation : 06 septembre 2022**
Président de séance : M. André BRIVADIS,
Maire**Nombre de conseillers**

- en exercice : **13**
- présents : **9**
- votants : **12**
- absents : **1**

Liste des membres : M. BRIVADIS André, Maire ; M. GIBERT Stéphane, M. LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle, Adjoints, M. PHILIPON Pierre, M. SPECCEL Gérard, M. PHILBEE Paul, M. FAIVRE Thierry, M. MARION Olivier

Procuration :

M. BLANCHEFORT Fabien a donné procuration à M. GIBERT Stéphane
M. VIALANEIX Bernard a donné procuration à M. MARION Olivier
M. WENGER Stéphane a donné procuration à M. BRIVADIS André

Absents :

Mme SCIORTINO Pascale

Secrétaire de séance : M. MARION Olivier

2022 – 58 : Adhésion communes forestières de Haute-Loire

Monsieur le Maire rappelle que l'association des communes forestières de Haute-Loire a lancé l'appel à cotisation 2022 pour 120 €, et nous a relancé pour l'appel 2021. Il a présenté les missions de cette association et ce qu'elle peut apporter à la commune, notamment les actions de sensibilisation auprès du grand public sur les enjeux de la forêt.

Le conseil, après en avoir délibéré, a voté à l'unanimité l'adhésion à l'association et le paiement des cotisations 2021 et 2022 pour la somme de 120 € par an.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

André BRIVADIS

Le secrétaire de séance

Olivier MARION



A handwritten signature in blue ink, corresponding to Olivier Marion, the secretary of the meeting.